

COMMUNE de BEAULIEU
Département de l'Isère

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 Mars 2024**

Nombre membres
En exercice 15
Présents 12
Votants 11

Date de la convocation : 14.03.24

2024 - 014

L'An deux mil vingt-quatre le vingt-et-un Mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Beaulieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, Valérie DROUVIN, Régis LACROIX, David GRAND, Mickaël GRAS, Nathalie DECTOT, Laure ALBERTIN, Marie-Sophie BARBIER, Guillaume CROIZAT

Absents : Christian ALBERTIN, Benjamin CHABERT, Vincent CAILLAT

A été nommée secrétaire : Régis LACROIX

**Délibération
Vote des Taux d'imposition 2024**

Vu le budget primitif 2024 et la décision en matière de taux de contributions directes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de maintenir les taux :

	Taux 2023	Taux 2024
Taxe sur le foncier bâti	30.60 %	30.60 %
Taxe sur le foncier non bâti	38.26 %	38.26 %
Taxe sur habitation secondaire	-	8.22 %

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire

